Année — Nouvelle série — N° 21 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 8 Juin 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Direction, Rédaction : 2, rue de l'Abbaye — TELEPH. : Dragon... PUBLICITE : 13, rue Saint... BUREAUX : 26, RUE FEYDEAU (I... ABONNEMENTS — 3 mois... 1 an 500 fr. Les abonnements... à l'Agence Havas et chez... C.C.P. 1061-33...

: 1 an, 135 francs
Marseille 156-36
phone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

...x temps des Picores !

...appelait « Moussu lou Deputa »

...de la lutte électorale ou chacun, soi disant, son succès remporta !
... temps des Picores à celui d'à présent !
... le même tenace et têtu paysan !...
...e de « Brisemotte » ! La lettre « ouverte » de Titin !
...s très anciens souvenirs électoraux Sisteronnais !...
...ches ! Les Picores ! ainsi qu'au bon vieux temps !
...me les appelait « Moussu lou Députa ! »
... Félix » d'autrefois, dont je puis faire état
...ec cette réponse où rien ne s'escamotte !
...s ne devinez pas ?... de Titin Brisemotte !...

...ne s'escamotte ! Pas ... qu'à Quimper Corenmeux Titin, j'ai fait la ... Un Brisemotte allez, ja... en vain. A toute lettre ...ut une réponse verte ! ...itin, Journaliste Ecrivain ...anquer quelque pain à ...rseillais copain !...

...réponse épistolaire de Ti... Mistonlaire. Eh bien, non, ...llons parler sérieusement. ...on exemplaire jugeotte, il ...rs resté un bon briseur de ... Brisemotte d'aujourd'hui, ... Brisemotte d'antan, et de ...n bois dont on fait chaque ... Titin n'était pas Titin de ...ûte !...

... donc en notre petit pays et ...s des anciennes luttes élec... c'étaient les Pioches et les ..., comme l'on dit toujours en ...çal, qui décidaient de la ba... les vieux Sisteronnais se sou...nt de celui qu'on appelait : ...u lou Députa ! Et grand Dieu ...n est succédé quelques-uns, de...ce fameux « Félix ».

...jourd'hui, et au lendemain de ...ouvelle bagarre, tout se calme à ...veau et tout s'apaise, et nul ...te que nos Brisemottes et que nos ...ns n'aient suivi au pied de la ...re les conseils de sagesse, de pon...ration et de bon sens qui leur ...naient de la Martiale, de l'Estaque ... de la Canebière et de celui qui ... bien ratiocine et philosophe auprès ...e ce qui reste encore de l'ancien ...ieux port et j'imagine qu'il doit y ...rencontrer toujours les ombres fa...milières de César — le Tonitrunt — du brave Panisse et même de l'a...vantageux M. Brun, ce Lyonnais qui ressemblait à Papillon dit le juste et qui, en période électorale, nous aurait affirmé, mordicus, et avec son petit parler pointu « que c'est dans le juste milieu que se trouve la vérité »... Tu me reproches, cher Titin, de faire un peu le mistonflûte et de toujours plaisanter ! Oui, c'est vrai, mais n'oublie pas que le rire est près des larmes, et si quelquefois je les prends à la rigolade, les choses graves et sérieuses, c'est moi aussi, pour ne pas m'en désoler. Vois-tu, la galéjade bon enfant couvre souvent chez le bon Méridional que je suis, la vérité dont chacun se réclame et qui n'est pas toujours très belle à montrer toute nue, et alors, l'esprit provençal, l'habille et comme le sucre enrobe la drogue pour la faire passer !...

Quel passeur de Muscades, que ce parfait éducateur de nos Brisemottes Titins et celà m'a donné l'idée d'une petite interwiou de poète auprès du dernier représentant de la tribu des Brisemottes et voici la copie conforme de ses confidences et la réponse même de ses lettres encore plus ouvertes que les premières reçues et ce qui n'est pas peu dire !

J'ai donc voulu le répérer ce fameux Titin qui chaque samedi matin reçoit à son adresse et à la boîte aux lettres du « Sisteron-Journal » un certain nombre de missives affriolantes, alertes et bien troussées, à la bonne humeur, sans pareille et remplie d'entrain et aux gaietés en effet les plus communicatives avec de véritables épitres en règle ! Et de ce double personnage qu'est ce Marseillais, Sisteronnais de naissance et si bien matiné, le coquin, de nos deux verves méridionales, et l'on dirait qu'il se plait à croquer lui-même de ses dents incisives ce léger grain de satire moqueuse et ce grain de sel fin et d'un certain Atticisme ! Et c'est pourquoi j'ai voulu en avoir le cœur net et je suis parti l'autre jour à la découverte de ce Brisemotte Titin et plus que légendaire et qui sait, le descendant peut-être, d'un certain Baptistin qui me portait à la gancole quand j'étais enfant et lorsqu'il n'y avait pas seulement quelques délicats ourlets de neige dans les rues, mais des ruisseaux de boues gelées afin de me conduire à l'Asile de la bonne sœur Prospérine et le descendant peut-être encor d'un autre idoine habitant de la Coste et ce fameux Esdin ayant jadis la spécialité d'arroser copieusement le pré de notre jardin lorsqu'il pleuvait à verse et à pleins seaux, avec un invraisemblable parapluie de grosse cotonnade bleue, mais qui possédait un amour de petite cabre blanche et frisée dont je vous dirais sans doute un jour l'histoire jolie car c'était la sœur même de la Chèvre de M. Seguin !...

Je m'étais donc aventuré l'autre jour, et bien m'en a pris, vers cette Haute-Coste partageant avec les bas quartiers de Bourg-Raynaud le privilège d'abriter ceux qui, avec leur bonne pioche et leur vieille picore brisent toujours les grosses mottes de notre dure glèbe et j'avais choisi ce nouvel itinéraire et cette nouvelle escalade qui s'amorce au beau milieu de la Rue Droite, dans ce nouveau Rond Point créé par les démolitions et à travers cette brèche béante avec ses deux escaliers de fortune entre lesquels l'on placera demain, sur quelque socle naturel et grandiose le piédestal surélevé de notre assez belle victoire Aptère et au Rameau de bronze et qui montera désormais encore mieux vers le ciel. Dans ce nouvel emplacement rêvé, me trouvant par conséquent à deux pas de ce bureau de poste — privé — que je me permets de vous signaler, je dis bien, cette boite aux lettres et aux lettres ouvertes du Sisteron-Journal, j'avais eu la coupable tentation de voir si ne dépassait pas la blancheur prometteuse de cette enveloppe « ad hoc » et minutieusement moulée avec cette adresse des plus complètes et suffisamment explicites ! M. Titin Brisemotte en sa ville des courants d'air !

J'achevais donc d'escalader à mes risques et péprils, gravats et décombres et je m'étais risqué jusqu'aux fondrières et jusqu'aux entonnoirs où devait s'enfoncer le Tunnel aux lugubres Trous noirs, lorsque, tout à coup, ô Dieu du ciel, et à côté justement de la maison du vieux Bou Diou avec son débris de pierre et d'Image pieuse incrustée dans un mur lépreux ! Je me suis trouvé nez à nez — çà je vous le jure — avec mon Brisemotte Titin en personne, en chair et en os et je n'en revenais pas... Il maugréait entre ses dents ! Il achevait de sangler son âne en lui passant la sous-ventrière et de bâter sa bourrique rétive et il venait de pousser devant moi la porte charretière de sa vieille écurie à demi éreintée par le bombardement et sous un toit à demi écrabouillé ! Il maugréait de plus en plus, je le répète, sur ce temps pourri, maussade et pluvieux qui le rendait mécontent et qui l'empêchait, disait-il, d'activer la plantation de ses pois chiche et de ses haricots co co, lorsque, nouvelle surprise, je vis sortir attelé de son traditionnel petit bourricot et çà, je vous le jure, n'est pas mis pour le besoin de ma triple rime, je vis déboucher, au petit trot l'équipage préhistorique de celui dont je me propose de vous tracer une meilleure silhouette à huitaine avec sa forte moustache tombante avec sa tête chenue et dodelinante et qui toute sa vie, lui aussi, avait brisé la terre et avait fécondé le sol de sa sueur d'honnête homme... De ci ! De là !.. cahin ! caha ! va petit âne, va, trottinne, va de-ci, de-là quelque bon picotin te récompensera. Brisemotte Titin, que dis-tu de celà? Ta tête n'est point blanche et non ne dodeline ! Que dis-tu, de celui et que cahin, caha, nous regardions passer au trot de sa berline !...

H. A. S.

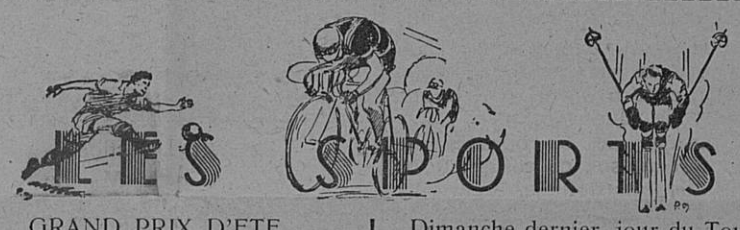

GRAND PRIX D'ETE

Dimanche 9 Juin, à 14 heures, jour de Pentecôte, fête de la cité, se courra le Grand Prix d'Eté traditionnel avec la participation des meilleures pédales inter-régionales et Bas-Alpines. Parmi les engagés, on note Bouffier, Blanc, Rosano, Féraud Genty, de Manosque. Les Oraisonnais ont fait parvenir leur engagement. Les Aixois et la Pédale Joyeuse, de Marseille, seront aussi au départ. L'équipe de la Pédale Sisteronnaise sera au grand complet. Les primes sont nombreuses sur tous les tours.

Les jeunes, non licenciés, se tireront une belle « bourrée » sur 20 tours et c'est avec plaisir que nous reverrons les 3 petits diables de la Pédale Sisteronnaise.

La Pédale Sisteronnaise adresse un appel aux parents afin qu'ils surveillent leurs enfants pendant la course à seule fin d'éviter un accident toujours possible. Les propriétaires de chiens sont priés de les tenir en laisse ce jour-là. Procès-verbal sera dressé aux propriétaires laissant les animaux divaguer.

—:—

GRAND CORSO FLEURI
pour enfants — 5.000 francs de prix

La Pédale Sisteronnaise a été chargée par le Comité des Fêtes de Sisteron, d'organiser le Lundi de Pentecôte, à 14 heures, le Corso Fleuri pour enfants, doté de 5.000 francs de Prix.

Toutes les mamans se feront un devoir de répondre à l'appel de la Pédale et d'emmener leurs enfants parés, fleuris, soit à pied, vélo, trotinette, auto, etc...

Le défilé se formera Porte du Dauphiné, traversera la ville et arrivera au Stade Municipal où il défilera devant le Jury.

Le Comité des Fêtes et la Pédale Sisteronnaise sont d'ores et déjà assurés d'un plein succès car la réjouissance des enfants ouvre le cœur des parents.

L'OUVERTURE DE LA PECHE EN FRANCE

L'ouverture générale de la pêche est fixée au 15 Juin pour les départements suivants : Isère, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes ; et au 22 Juin pour l'Aveyron et la Lozère.

MERCREDI
VOUS POUVEZ GAGNER
10 MILLIONS
AU TIRAGE DE LA
LOTERIE NATIONALE

Dimanche dernier, jour du Tournoi de Sixte organisé par Sisteron-Vélo. Par suite d'une longue pluie, le Comité directeur de cette société se voyait dans l'obligation de décommander le dimanche matin, certaines équipes qui pouvaient être touchées. Les autres équipes se présentèrent au siège à l'heure prévue. Ne voulant pas faire retourner les joueurs présents, il fut décidé, avec tous les représentants des sociétés, que, dès que la pluie aurait cessé, un petit tournoi aurait lieu.

Ce n'est que vers 14 heures que le temps se mit au beau et c'est à 16 équipes que le tournoi, comportant deux coupes gagnées définitivement, eut lieu.

L'Union Sportive de Veynes remporta la coupe contre Laragne-sports.

La finale se joua en présence de M. Garagnon, directeur départemental des Sports, qui remit lui-même les coupes aux vainqueurs.

Voici le résultat de cette journée sportive :

1er Tour
Les Mées B 6 — Cercle Gap A 1
Valernes 3 — Lycée d'Aix 1
Saint-Auban A 2 — Peyruis B 1
Les Mées A 3 — Cercle Gap B 0
Peyruis A 2 — Valensole B 1
Laragne A 1 — Sisteron B 0
Valensole A 2 — Oraison B 1
Sisteron A 4 — Oraison A 1
Veynes 7 — Laragne B 1

2e Tour (14 m.)
Laragne A 2 — Saint-Auban A 1
Sisteron A 4 — Les Mées A 0
Les Mées B 3 — Peyruis A 2
Veynes 4 — Valensole A 0
Valernes (impair)

3e Tour (20 m.)
Sisteron A 4 — Valernes 1
Laragne A 4 — Les Mées B 0
Veynes (impair)

1/2 Finale
Veynes 2 — Sisteron 0
Laragne (impair)

Finale
Veynes bat Laragne par 4 à 3.

Le Sisteron-Vélo organise, pour le Lundi de Pentecôte, à 10 heures, sur le Stade Municipal, une grande Fête enfantine dotée de 5.000 francs de prix. Tous les enfants peuvent prendre part aux épreuves. Voici le programme :
4 coureurs, 8 fois le tour de Sainte-
4 coureurs, 8 fois le touur de Sainte-Ursule, 1.200 frs ; Mat de cocagne 800 frs ; Jeux de marmite, 800 frs ; Poêles, 100 frs ; Course en sac(les joueurs sont priés d'apporter leur sac) 150 frs ; Courses jumelées, 150 frs ; Avale ficelle, 100 frs ; Courses 1.500 frs ; Grimper à la corde, 200 frs, et divers autres jeux primés.

LES ELECTIONS DU 2 JUIN.— Les opérations électorales se sont déroulées dans le département en entier, dans le calme le plus absolu. Ce dont il faut féliciter le corps électoral.

—:—

Résultats du vote en ce qui concerne Sisteron :
Inscrits : 2.320
Suffrages exprimés : 1.702
Ont obtenu :
M. R. P. : 487 voix
S. F. I. O. : 600
Communistes : 597
Radicaux et Rassem. des Gauches Républicaines : 108.

—:—

RESULTATS des BASSES-ALPES
(moins deux communes)
Inscrits : 56.790
Votants : 43.870
Nuls : 1.120
Suffrages exprimés : 42.748
Liste Socialiste : 14.955 voix
Liste Communiste : 13.263
Liste M. R. P. : 12.206
Liste Rass. Gauch. : 2.924
Liste Socialiste : 1 élu. — Liste Communiste : 1 élu.

Les instituteurs et l'Espéranto

Motion acceptée à l'unanimité par le Comité National du Syndicat National des Instituteurs, dans sa réunion du 30 Décembre 1945 :

La motion est présentée par les Sections Départementales suivantes: Ardèche, Bouches-du-Rhône, Charente, Charente-Maritime, Creuse, Dordogne, Hérault, Indre-et-Loire. Loir-et-Cher, Lot-et-Garonne, Mayenne, Sarthe, Seine, Seine-et-Oise.

Le Congrès :

Considérant que la Paix ne sera constructive que si elle est basée sur la compréhension réciproque des masses populaires du monde entier,

que les contacts entre les enfants et les adolescents, qui s'étaient développés après l'autre guerre, devront reprendre sur une large échelle ;

Estime que l'emploi de l'Espéranto s'impose en raison de sa logique, de sa simplicité et de sa richesse d'expression,

pour cette raison, le Congrès invite les instituteurs à favoriser le développement de cette langue et demande qu'elle soit enseignée dans les écoles.

P. B.

Incompatibilité

Quand on est blonde, blonde, blonde,
On fuit le rouge, on fuit le noir.
On songe à ne se laisser voir
Qu'en robe de couleur de l'onde.

Quelle grâce à la gorge ronde
Sur le vert tendre de l'espoir !
Quand on est blonde, blonde, blonde,
On fuit le rouge, on fuit le noir.

Et le beau rose dont s'inonde
La montagne aux rayons du soir,
Ne peut-on vraiment le vouloir
Et l'aimer plus que tout au monde,
Quand on est blonde, blonde, blonde?

Georges GEMINARD.

16 Mai 1946.

VILLE DE SISTERON

—:—

FETE PATRONALE
des 8, 9, 10 et 11 Juin 1946

Samedi 8 Juin : Tenue de l'important marché de la Pentecôte ; à 21 heures : Retraite aux Flambeaux ; à 22 heures : Rue de Provence, Concert Musical par « Les Touristes des Alpes ».

Dimanche 9 Juin : à 6 heures : Salves d'Artillerie ; à 14 heures 30, Course de bicyclettes des non licenciés ; à 15 heures 30, Grand Prix de Sisteron doté de 10.000 francs de prix ; Fête Foraine ; Multiples Attractions ; à 22 heures, Rue de Provence et Salle des Variétés : Grand Bal avec l'orchestre des Boites de Nuit d'Aix.

Lundi 10 Juin, à 10 heures : Jeux sportifs réservés à la Jeunesse Sisteronnaise sur le Stade Municipal organisés par les Sociétés sportives ; Course Pédestre à travers la Ville ; à 14 h. 30 : Corso fleuri d'enfants, Défilé à travers la Ville, Rassemblement Porte du Dauphiné ; à 16 h. : Match de foot-ball ; à 18 heures : Concert à la Fontaine Ronde par « Les Touristes des Alpes » ; à 21 h. 30, sur le Stade : Splendide Feu d'Artifice ; à 22 h. 30 : Grand Bal Cité Paul Arène et aux Variétés.

Mardi 11 Juin, à 9 heures : Concours de Boules, à la longue, doté de 10.000 francs de prix plus les mises. 1er prix : 6.000 francs ; 2e prix : 3.000 francs ; 3e prix : 1.000 francs.

Concours de Consolation à Pétanque doté de 3.000 francs de prix.

à 22 heures : Grand Bal Public, Place de la Mairie.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident. Toute vente d'insignes est formellement interdite pendant la durée des fêtes.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

LA FAMILLE SISTERONNAISE. — Une permanence aura lieu, dans une salle de la Mairie, aujourd'hui Samedi 8 Juin, de 18 à 20 heures. Les adhérents sont priés de venir payer leur cotisation pour l'année 1946. Celle-ci est fixée à 40 francs. Un droit d'entrée de 20 francs est perçu par adhésion nouvelle. Il est rappelé que pour être membre de la Société, le chef de famille doit être de nationalité française et avoir au moins un enfant à charge.

Une distribution de denrées aura lieu à la Mairie le Dimanche 16 Juin de 15 à 17 heures aux membres à jour de leur cotisation.

PNEUS POUR VELOS ET VELOS-MOTEURS. — A dater du 1er Juin, le mode d'attribution des bons de pneus et chambres à air est inchangé. Les demandes de bons devront être faites au bureau du ravitaillement et c'est une commission municipale qui fera la répartition.

D'ores et déjà les inscriptions pour Juin peuvent être faites en Mairie.

SALON DE COIFFURE

PAUL

42, Rue Droite — SISTERON
Parfumerie — Service Antiseptique

VARIETES-DANCING. — Dimanche et Lundi, à l'occasion des Fêtes de Pentecôte, GRAND BAL, à 21 heures, avec uun orchestre de choix.

A QUI DE DROIT ? — La Rue des Combes où sont maintenant installés des Commerçants et des sinistrés, mériterait l'attention des autorités compétentes au point de vue entretien. En effet, cette rue qui a été rechargée l'année dernière n'a pas été goudronnée, chaque véhicule qui passe soulève un nuage de poussière. L'hiver c'est la boue qui l'envahit. De plus, elle ne comporte aucun trottoir, aucune canalisation pour l'eau et c'est un dépotoir d'objets hétéroclites.

Ne pourrait-on remédier à cet état de chose assez lamentable ?...

TRAVAILLEURS DE FORCE. — Les tickets supplémentaires pour travailleurs manuels sont à la disposition des entrepreneurs à la Mairie. Prière de les retirer au plus tôt.

ECOLE NATIONALE D'ENSEIGNEMENT MENAGER AGRICOLE — La Direction des Services Agricoles communique :

Le concours d'admission à l'Ecole Nationale d'Enseignement ménager de Coëtlogon-Rennes aura lieu les 24 et 25 Juillet 1946 dans les centres de Paris, Lyon, Nancy, Nantes, Toulouse, Alger.

Les demandes devront être déposées au Ministère de l'Agriculture Direction de l'Enseignement, 3me bureau, avant le 15 Juin.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction des Services Agricoles, 4e section, 6, rue Beausoleil à Digne.

Je cherche **FERMIER** pour élever petit troupeau moutons. Bénéfices partagés. Ecr. G. CLAUDE 42, ave. Mathurin Moreau, PARIS.

ENQUETE AGRICOLE. — Les cultivateurs sont invités à faire au plus tôt leur déclaration d'emblavures en céréales. Faute de quoi, ils risqueraient de se voir supprimer la ration de produceturs.

Les engins mécaniques agricoles (tracteurs et machines s'y adaptant, motoculteurs, etc...) doivent également être déclarés au plus tôt. Cette stastistique devant servir éventuellement à une répartition des carburants.

CHAUSSURES POUR ENFANTS. — A partir du 1er Juin, les enfants titulaires d'une carte de vêtements B et E pourront directement percevoir chez le commerçant une paire de chaussures en échange des lettres:

Cartes de textiles B (enfants de 1 à 3 ans) tickets-lettres C1 et C2, valables chacun pour une paire de chaussures « usage-ville » ou une paire de galoches de pointure inférieure à 28.

Cartes de Textiles E (enfants de 3 à 12 ans) tickets-lettres C3 valable pour une paire de chaussures « usage-ville » enfant ou garçonnet fillette ou cadet grande fillette.

Les demandes de chaussures de ces catégories (usage-ville et galoches) pour enfants de moins de 12 ans, déposées en Mairie sont donc annulées.

SOUVENIR COMMEMORATIF. — Jeudi soir à 19 heures, la population Sisteronnaise était invitée à assister à la pose d'une plaque commémorative à la mémoire du commandant Willemart, ainsi que de Musselier, tombés tous deux sous les balles allemandes, à la sortie du pont de La Baume, alors qu'ils se rendaient au maquis, le 6 Juin 1944.

A cette occasion, trois discours ont été prononcés, le premier par Marcel Conis, parlant au nom du Comité des Fêtes de La Baume qui offrit la plaque, le second par M. Louis Siard qui retraça la vie du commandant Villemart, et le troisième par un ami personnel de Musselier.

La musique des « Touristes des Alpes » prêtait son concours à cette manifestation patriotique.

Le cortège se rendit ensuite au cimetière déposer une gerbe sur la tombe des deux héros.

CHAUSSURES ET VETEMENTS DE TRAVAIL. — Une liste de bénéficiaires de bons de chaussures et et de vêtements de travail sera affichée dans le hall de la Mairie, Mercredi 12. La distribution commencera aussitôt et se poursuivra jusqu'au Samedi 15 inclus.

Les bons usage travail n'étant pas encore parvenus de la Préfecture, ils seront distribués ultérieurement.

Prière de se présenter aux jours indiqués et d'apporter la carte de textiles.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur André, rue Droite.

Pharmacie de Garde. — Demain et Lundi, Pharmacie Bœuf, Route de Noyers.

DONNEZ-NOUS NOTRE PAIN BLANC quotidien. — Un concert de réprobations s'élève en ce moment contre la qualité du pain que nous absorbons qui n'est moins que dangereux pour la santé.

La composition de la farine n'est faite que de succédanés dont la valeur nutritive est à contester, aussi les affections stomacales ne sont pas rares et chacun se plaint d'une pénible assimilation de ce pain après les repas.

Nous ne prétendons pas à obtenir une farine pure de toute analyse, le moment ne s'y prête pas, mais il nous parait qu'avec les blés qui nous arrivent de Russie, une farine de meilleure qualité pourrait être donnée aux boulangers qui nous feraient certainement du meilleur pain.

Y pense-t-on en haut lieu ?

LES TOURISTES DES ALPES. — Programme des Concerts donnés pour les Fêtes de Pentecôte par la Société Musicale « Les Touristes des Alpes » :

Samedi 8 Juin à 22 heures, Rue de Provence :

1°) Mammetal
P. R. de Delbecq
2°) Les Saltimbanques
Opéra de L. Ganne par Meister
3°) Les Fiançailles
Valse de Vivier
4°) Faust
Opéra de Gounod par Champel
5°) Le Courcellois
P. R. de Griffon.

Lundi 10 Juin, à 18 heures, Rue Saunerie :

1°) Le Gamin de Paris
P. R. de E. Rubin
2°) L'amour filial
Fantaisie de Gadenne
3°) Sous les Lilas
Valse de A. Saguez
4°) Echos du Midi
Mosaïque de Kelsen
5°) Le Comtoi
P. R. de Morgenthaler

SITES PITTORESQUES. — La Préfecture nous communique :

Aux termes d'un arrêté en date du 6 Avril 1946 de M. le Ministre de l'Education Nationale, le « Chemin de Vers la Ville » et son Chemin de Croix à Annot, ont été inscrits sur l'inventaire des Sites Pittoresques des Basses-Alpes.

Il est rappelé que, par application de la loi du 12 Avril 1943, l'affichage sous toutes ses formes demeure formellement interdit dans ce site.

PRIX DE LA FICELLE-LIEUSE. — La Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes communique:

Après accord entre le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Economie Nationale, le prix de cession aux cultivateurs de la ficelle-lieuse est ainsi fixé : ficelle textile 41 fr. 40 le kg ; ficelle papier 36 fr. 65 le kg.

ETAT-CIVIL

du 1er au 7 Juin

NAISSANCES

Liliane Simone Marie-Louise Briançon, avenue de la Gare. — Claude André Simon Vignet, quartier du Gand.

TUE - PUNAISES
DROGUERIE BERNARD

AVIS

M. COULON, père, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il est en mesure de livrer désormais du Bois de Chêne au-dessous de la taxe.

Livraison gratuite

Commandes reçues directement, sans intermédiaire.

TAXIS Louis MOURIES

Toutes Directions

Voiture pour Malade

S'adresser; Concierge de la Mairie à SISTERON.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

—:—

ADJUDICATION
sur
licitation volontaire

—:—

Le Samedi six Juillet mil neuf cent quarante six, à quinze heures, en l'étude et par le ministère de Me BUES, Notaire à SISTERON, il sera procédé à l'ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUES, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la Commune de MISON, dépendant de la succession indivise de Madame Délia Berthe Rose FRANCOU, en son vivant, sans profession, décédée à DIGNE le dix sept Août mil neuf cent quarante un, étant domiciliée à MISON et épouse de Monsieur Fernand PAGROS :

PREMIER LOT

Une parcelle de terrain, en nature de labour et bois, d'une contenance de 1 hectare, 8 ares, 80 centiares environ (dont 55 ares arrosables) paraissant cadastrée sous le numéro 869 de la section C, lieu dit « Font de Juan ».

Ladite parcelle soumise au droit de préemption par les articles 1 à 12 de l'ordonnance du dix sept Octobre mil neuf cent quarante cinq, modifiée par la loi du treize Avril mil neuf cent quarante six.

MISE A PRIX :

Vingt mille francs, ci 20.000

DEUXIEME LOT

Une parcelle de terre, en nature de labour, arrosable par eau de source paraissant cadastrée sous le numéro 583 de la section E pour une contenance de 55 ares, 90 centiares.

MISE A PRIX :

Dix mille francs, ci 10.000

TROISIEME LOT

Une petite maison, sise dans le village de MISON, paraissant cadastrée sous le numéro 170 de la section F.

MISE A PRIX :

Deux mille francs, ci 2.000

Pour renseignements, s'adresser à Me BUES, Notaire, Rédacteur du cahier des charges.

BUES, Notaire.

Cie DU SOLEIL
Incendie, Accidents, Risques Divers
Capitalisation, Vie,
Chirurgicale, Tutélaire

Pour tous renseignements
adressez-vous à

ALLEGRE & CHASTEL
Agents Généraux
1, Place de l'Horloge, SISTERON
Téléphone 205

Bureau ouvert de 9 h. à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Ford

Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

—:—

VENTE
aux Enchères Publiques
d'un
Fonds de Commerce et d'Artisan et d'une Maison

à usage d'habitation et de commerce

—:—

Le Samedi vingt neuf Juin mil neuf cent quarante six, à quinze heures en l'étude et par le ministère de Me BUES, Notaire à SISTERON, il sera procédé à la VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES des biens ci-après désignés, dépendant de la succession de Monsieur Henri Charles BECKMANN, en son vivant commerçant et relieur demeurant à SISTERON, Rue Droite, numéro 19, y décédé le vingt Mars mil neuf cent quarante trois :

1er Lot :

Un FONDS DE COMMERCE de Papeterie, menus articles de bureau, articles de photo et scolaires et de librairie, comprennant :

L'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés ;

Le matériel servant à son exploitation ;

Les marchandises en magasin ;

Et un FONDS D'ARTISAN relieur dont l'outillage comprend : un massicot de 0,50 de coupe, à presse et levier « Wilh Léo's Nacht Stuttgart », une cisaille à carton de 0,80, une presse à double colonne sur bâti métal, plateau de 0,50 x 0,40, hauteur utile : 0,45, cinq presses en bois, avec vis métal de différentes dimensions, petit outtilage.

MISE A PRIX : sauf marchandises **35.000 f.**

Les marchandises, comprises dans l'adjudication, seront payées en sus sur estimation d'expert.

2e Lot

UNE MAISON, sise à SISTERON, Rue Droite, numéro 19, cadastrée sous les numéros 766 p, 766 p, de la section G, composée de cave avec cuve en sous-sol contenant deux tonneaux et une barrique, magasin et arrière-magasin au rez-de-chaussée, une pièce obscure à l'entresol, deux pièces au premier étage dont une obscure à usage de cuisine, water-closet avec chasse, 2 pièces au deuxième étage dont une obscure, galetas et une pièce obscure au troisième étage.

Libre à la vente.

Mise à Prix : 70.000 f.

ABLOTISSEMENT

Après adjudication des fonds de commerce et d'artisan et de la maison sus-désignée, où ils sont installés, les deux lots seront réunis en un seul, qui sera exposé aux enchères sur une mise à prix formée par le montant total des deux premières adjudications.

Pour renseignements et visite, s'adresser à Me BUES.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

VENTE
de Fonds de Commerce

DEUXIÈME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le seize Mai mil neuf cent quarante six, Monsieur Aimé AUDIBERT, limonadier, et Madame Marie BIZOT, son épouse, demeurant à VOLONNE, ont vendu à Monsieur MUSOLINO Francesco et à Madame Françoise ODONE, son épouse, demeurant à MARSEILLE le Fonds de Commerce de Café, dénommé

Café du Cours

exploité à VOLONNE, Cours Jacques Paulon.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la présente publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

L'insertion au *Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce* a eu lieu dans le numéro du cinq Juin mil neuf cent quarante six.

POUR DEUXIÈME INSERTION
BUES, NOTAIRE

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

—:—

Société à Responsabilité Limitée

AUX MEUBLES SISTERONNAIS ET ARTICLES FUNERAIRES

Siège Social :
57, Rue Droite — SISTERON

—:—

A la suite du décès de Monsieur Paul BESSONE, gérant, survenu à TALLARD, le vingt huit Mars mil neuf cent quarante six, ses parts ont été acquises par Monsieur Pascal Georges TOLISANO, par acte aux minutes de Me BUES Notaire à SISTERON, des trois et neuf Mai mil neuf cent quarante six. Par acte du même Notaire, du dix Mai mil neuf cent quarante six, Madame Yvette Aurélie VAGUE, a cédé ses parts à Monsieur Sébastien RE, demeurant à AIX-EN-PROVENCE.

Aux termes d'une délibération de tous les associés, en date du onze Mai mil neuf cent quarante six, dont une copie certifiée a été déposée aux minutes de Me BUES, Notaire à SISTERON par acte du dix sept du même mois, la raison sociale qui était BESSONE et Cie a été modifiée et est devenue : AUX MEUBLES SISTERONNAIS ET ARTICLES FUNERAIRES ; l'objet social a été étendu à la « location » du Fonds de Commerce de Menuiserie-Ebénisterie et de Fournitures Funéraires que la Société exploitait elle-même à SISTERON, Monsieur Pascal Georges TOLISANO a été nommé gérant en remplacement de feu Monsieur BESSONE.

Par acte aux minutes de Me BUES Notaire à SISTERON, du dix-huit Mai mil neuf cent quarante six, la Société « AUX MEUBLES SISTERONNAIS et ARTICLES FUNERAIRES » a loué pour une année, avec convention de tacite reconduction, à Madame Yvonne Lucie RE, épouse de Monsieur Albert SOTTILE, demeurant à SISTERON, le Fonds de Commerce susdésigné et a vendu à cette dernière les marchandises en dépendant.

Deux expéditions de l'acte de dépôt sus-relaté du dix sept Mai mil neuf cent quarante six ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE.

En conséquence du bail précité, Madame RE, épouse SOTTILE, exploite le Fonds de Commerce qui en a fait l'objet, à titre de gérante libre, sous sa responsabilité exclusive. Par suite, les tiers sont informés qu'ils ne pourront exercer aucun recours contre la Société bailleresse, qui demeure propriétaire de ce fonds.

Oppositions sur le prix de la vente des marchandises à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

BUES, Notaire.

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé
Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...

Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :

LA SOCIETE FINANCIERE AUTOMOBILE

49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE

La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :
Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.

Agents pour les Basses-Alpes :
ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON